

 Maître d'ouvrage	Installation de stockage des déchets (ISD) non dangereux des Pineaux, site de l'Étrole	Maître d'œuvre : Burgeap
	Comité de suivi du chantier de construction	Constructeurs : Charrier TP, Sodaf Géo, Ovive
		Suivi n°1 juillet 2010



A gauche, les membres du comité de suivi du chantier de l'ISD s'acheminent vers le site en travaux en utilisant la voie créée pour les secours (pompiers). A droite, et au fond, vue sur la digue périphérique élevée autour des premières alvéoles dont les terrassements sont achevés.

AVANCEMENT DU CHANTIER de l'ISD (installation de stockage des déchets)

Base vie du constructeur	en place
☛ terrassement des bassins de lixiviats et bassins d'orage	réalisé
☛ étanchéité des bassins	achevée
☛ fondation de la station d'épuration	achevée
☛ pose des réseaux de drainage sous le premier casier	réalisée
☛ aménagement de la digue périphérique des deux premières alvéoles	réalisée

COMITE DE SUIVI

Le Conseil Général, garant de la concertation, et Trivalis, maître d'ouvrage, ont réuni les membres du comité de suivi le 13 juillet 2010 sur site pour leur permettre d'être informés du déroulement des différentes phases du chantier de construction et de visiter le chantier.

Ce comité de suivi est composé du conseiller général du canton de Mareuil-sur-le-Lay, du maire et des conseillers municipaux de la commune des Pineaux, du maire de Thorigny, du président du Sycodem, d'un représentant de la Chambre d'Agriculture, de futurs riverains de l'ISD, de représentants de la profession agricole locale, d'associations locales, et des écoles.

Résumé du comité de suivi du 13 juillet 2010

La mise en œuvre de ce comité de suivi illustre la volonté de Trivalis de gérer en toute transparence cet équipement de service public par une démarche de concertation elle-même inscrite dans le Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Vendée.

Cette première réunion du comité a été consacrée à la présentation du chantier de l'ISD et du planning des travaux. Une présentation du site, suivie d'une visite du chantier, a permis aux participants de se rendre compte du début des travaux et de constater les mesures prises par le syndicat et le constructeur, pour réduire au maximum les nuisances vis-à-vis des riverains et préserver l'environnement ; ces mesures concernent l'utilisation du déblais pour remblayer, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le bruit, l'impact visuel et la propreté du site. Les participants ont pu constater que le sol étant plus perméable que prévu : la perméabilité requise est atteinte sans apport de bentonite. Suite à des remarques de riverains sur la production de poussières, des efforts seront faits pour les éviter.

Chacune de ces mesures feront l'objet d'un tableau de bord dont un rapport sera fait à chacune des réunions du comité de suivi.

La prochaine réunion du comité de suivi se tiendra après l'été.